

Renvoi au comité de législation de la pétition du citoyen Hédou au sujet des successions, en annexe de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité de législation de la pétition du citoyen Hédou au sujet des successions, en annexe de la séance du 26 ventôse an II (16 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 566;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1965\\_num\\_86\\_1\\_31266\\_t1\\_0566\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31266_t1_0566_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 22/01/2023

la tranquillité à un grand nombre de familles dans toute la République.

Vous ferez un acte de justice, c'est ce que l'on a droit d'attendre, Citoyens législateurs, dans toutes vos démarches et de la sagesse qui vous guide dans la carrière où vous appelez la Nation. »

Thomas HÉDOU.

Renvoyé au comité de législation par celui des pétitions (1).

### III

[Projet présenté à la Conv., « afin de mettre en rapport toutes les grandes propriétés nationales et le moyen de faire des élèves de bestiaux », par Chantrelle, garde-magasin des fourrages militaires, 19 vent. II] (2)

« Citoyens législateurs,

Le sage parti qu'on vient de prendre pour mettre les jardins de luxe en rapport, est, vu les circonstances présentes, des plus avantageux pour le bien général. Les légumes de toutes espèces vont procurer un soulagement universel, en ce que tout individu peut sans grande connaissance cultiver toutes les graines possibles ? Mais, quel bien tirerons-nous des suites de ses productions et de ses consommations, rien de plus que l'aisance animale, et certes c'est beaucoup.

Un objet bien aussi important doit fixer l'attention de nos législateurs, c'est la production des bêtes à cornes, production qui doit être prise dans la plus grande considération, vu toutes les branches de commerce qui y sont attachées et qui nous deviennent de première nécessité, le défaut où nous en sommes ne peut nous revenir que par la production des bestiaux, production qui ne peut se faire que par l'augmentation des pâtures, car sans pâtures point d'élèves. Production d'autant plus urgente pour l'intérêt de la République qu'elle nous éviteroit une disparition de numéraire de 80 à 90 millions que nous portons chez l'étranger. Production sous tous les rapports donneroit une surabondance en ce que l'étranger se verroit forcé de nous amener leurs bestiaux ce qui nécessairement en baisseroit le prix.

Pour parvenir à ce grand projet, il nous faut des pâtures.

#### MOYEN

La nation étant en possession de terrains immenses qui ne rapportent rien, au contraire, ses biens ne lui sont qu'onéreux par leur vaste

étendue qui nécessitent des réparations indispensables.

Il convient donc que la nation se déterminât à mettre tous ces terrains en pâture pour y faire des élèves de bestiaux, tels que les parcs des ci-devant Marly, Choisy, Chantilly, Ste-Placide, Vincennes, etc., etc., etc. Qu'elle donnât ces emplacements à de vrais patriotes, dont le civisme et les connoissances soient connus pour y faire les dits élèves.

Citoyens législateurs, tout nous y oblige, cette précaution fera échouer tous les projets liberticides de contre(ré)volutions et forcera ces repaires à s'engloutir dans la poussière.

Ouvrons les yeux, Citoyens, que voyons nous ? Qu'attroupements qui effraient l'humanité et qui annoncent la misère la plus terrible, attroupements chez les bouchers, chez les chandelliers, charcutiers ; aux beurres, aux œufs, etc., etc. ? Quoi que ces denrées ne se vendent qu'au maximum, par le tems que chacun perd à attendre son tour pour ces différents objets, l'on paye ces denrées leur triple valeur.

#### RÉSUMÉ

1° La production des bêtes à cornes et à laines est indispensable.

2° La pâture, car sans pâture point d'élève.

3° Le numéraire qui passe annuellement chez l'étranger restera dans notre sein.

4° L'étranger, se trouvant forcé de nous amener ses bestiaux en nécessitera la baisse du prix.

5° Cette multiplication nous procurera les marchandises accessoires qui nous [sont] de première nécessité.

6° Les grandes propriétés nationales étant données ou allouées à des patriotes, qui nous feront des élèves qui revivifieront le commerce.

7° Les jardins de luxe étant mis en rapport nous donneront la facilité d'attendre avec patience le moment heureux de la régénération des animaux qui nous manquent.

#### OBSERVATIONS

Comptera-t-on pour rien les maladies que peut occasionner les longues et pénibles gardes que les citoyennes montent journellement. Ce sexe faible et sujet à tant d'inconvénients ne nous doit-il pas faire prendre ces objets dans la plus grande considération. Législateurs, je vous soumets le fruit de mes réflexions, puissent-elles être prises dans la plus grande considération pour le bonheur de ma Patrie ».

CHANTRELLE (rue Quincampoix, nos 27 et 36).

Renvoyé au comité d'Agriculture par celui des Pétitions (1).

(1) Mention marginale, datée du 26 vent. et signée Cordier.

(2) F<sup>no</sup> 499.

(1) Mention marginale, datée du 26 vent. et signée Cordier.